



Ma vie affective et sexuelle

J'ai le droit d'aimer et d'être aimé :

- J'ai le droit d'avoir des sentiments.
- J'ai le droit d'être ami avec qui je veux.
- J'ai le droit d'être amoureux d'un homme ou d'une femme.
- J'ai le droit de changer d'amoureux ou d'amoureuse.
- J'ai le droit de me marier.
- J'ai le droit de vouloir un enfant.
- J'ai le droit de vivre en couple.
- J'ai le droit d'inviter qui je veux chez moi.

Chez moi, c'est mon appartement.

Chez moi c'est ma chambre, si je vis chez mes parents ou en foyer.

J'ai le droit à une vie sexuelle :

- J'ai le droit d'avoir envie de faire l'amour.
- J'ai le droit de ressentir du plaisir.
- J'ai le droit d'être respecté quand je fais des choses sexuelles.
- J'ai le droit de me masturber chez moi.
- J'ai le droit de décider de ma contraception.

Deux personnes doivent être d'accord pour :

- **s'embrasser,**
- **se toucher,**
- **faire l'amour.**

Ça s'appelle le consentement.



J'ai le droit de dire NON si je ne veux pas.

J'ai le droit d'être d'accord au début et après de dire STOP.



**Je peux demander de l'aide aux professionnels,
à mes parents, à mon tuteur ou à mes amis :**

- J'ai le droit d'être accompagné.
- J'ai le droit de parler de ma vie affective et sexuelle.

Personne ne peut juger mes choix.

**J'ai le droit d'avoir des informations
en parlant avec les professionnels.**

Je peux aussi trouver les informations sur :

- Le journal « **J'existe et je veux** »
- Le site internet : **vas-handicap.fr**

